

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Delphine BREEMEERSCH
Téléphone : 03 83 39 30 30
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 27 mars 2025

MONSIEUR LE PRESIDENT
SYNDICAT MONTS-FAUCILLES
2 BIS LE CALAIS

88220 UZEMAIN

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE HAROL

Prélèvement : 00187930
Unité de gestion : 0270 MAIRIE DE HAROL
Installation : 000509 SCE DE LA ROCHOTTE (CAP)
Point de surveillance : 0000001236 SCE DE LA ROCHOTTE
Commune : HAROL
Localisation exacte : DANS CHAMBRE SOURCE ROCHOTTE

Prélevé le : mardi 25 mars 2025 à 11h04
par : EUROFINS, WIEDEMANN JULIEN
Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINE

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : AU Référence laboratoire : 25M025122-001

Commentaires

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Nitrates (en NO3)	19 mg/L		100,00		

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

**Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation
La Déléguée territoriale**



Cécile AUBREGE-GUYOT